



## COMMUNE DE PORT-BAIL

ANNEE 2008 N° 8

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 4 NOVEMBRE 2008

**Date de convocation**

30 octobre 2008

**Date d'affichage**

6 novembre 2008

**Nombre de membres :**

en exercice : 19

présents : 18

votants : 18

**PRESENTS** : MM. CHOLOT Guy (Maire), LAIDET Serge, GOSSELIN Jean-Paul, MALENFANT Fabrice, MOUCHEL Fabrice (Adjoint), VOISIN René, PILLET Denis, LELYON Denis, PICOT Claude, MARTINE Emmanuel, HAMEL Armand, LETANG Jacques, ROUALLE Maurice, GODEY Laurie, LEFORBAN Jean-Marie, FLAMBARD Geneviève, DE SMET René, TOUCHAIS Isabelle.

**ABSENTS EXCUSES :**

**ABSENT** : M. D'HULST Francis

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme GODEY



La précédente réunion de conseil est approuvée à l'unanimité.

#### TARIFS PORTUAIRES

Sur proposition de la commission du port, les membres du Conseil, à l'unanimité, acceptent la proposition de tarifs qui sera applicable du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2010, après approbation de ceux-ci par le conseil portuaire.

L'augmentation moyenne des tarifs est de 3,85 %.

#### PROJET BUDGET 2009 DU SERVICE DU PORT

Sur proposition de la commission du port, le projet de budget 2009 est approuvé à l'unanimité.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

**Section d'exploitation** : 137 123,56 €

L'augmentation est principalement due à l'accroissement des crédits pour les actions de désensablement de l'entrée du port et du chenal et au fait que l'agent actuellement en contrat d'accompagnement dans l'emploi, sera recruté au 15 février en qualité d'agent territorial.

**Section d'investissement** : 109 163,56 €

Les crédits sont prévus pour le remplacement du ponton visiteur.

## **CREATION D'UN POSTE D'AGENT PORTUAIRE A TEMPS NON COMPLET**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'Etat a transféré le surveillant de port au département.

Le département assume les missions de police portuaire et, au 1<sup>er</sup> janvier 2009 transfère les missions d'exploitation à la commune.

En conséquence, pour que le surveillant de port continue à assurer ses fonctions, le Conseil, à l'unanimité, décide de créer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, un poste d'agent portuaire à temps non complet (21 h 30/35 h). Cet agent sera rémunéré sur le budget du port.

## **TARIFS TENNIS GYMNASE**

La commission des sports propose d'appliquer les tarifs ci-après à compter du 5 novembre 2008.

### **Forfait annuel            50 €**

1°) réservé aux habitants permanents de la Côte des Isles (périmètre de la CCCI)

2°) aux personnes propriétaires à Port-Bail. Dans ce cas, seuls les propriétaires et son conjoint peuvent bénéficier de ce forfait

3°) membres du club de tennis de Port-Bail

### **Forfait annuel            100 €** pour les personnes ne figurant pas dans les catégories ci-dessus.

### **Forfait vacances**

- 1 semaine    25 €

- 2 semaines   40 €

- 3 semaines   55 €

### **Tarif horaire**

#### **Catégorie 1**

**7,50 €**

1°) réservé aux habitants permanents de la Côte des Isles (périmètre de la CCCI)

2°) aux personnes propriétaires à Port-Bail. Dans ce cas, seuls les propriétaires et son conjoint peuvent bénéficier de ce forfait

3°) membres du club de tennis de Port-Bail

#### **Catégorie 2 (personnes n'entrant pas dans la catégorie 1)    9,00 €**

Les cours et le gymnase sont gratuits pour les jeunes de moins de 18 ans domiciliés à Port-Bail ainsi qu'aux enfants mineurs de propriétaires de résidences secondaires à Port-Bail. Adopté à l'unanimité.

## **DENOMINATION DE LA BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE**

Comme prévu lors de la réunion du 24 juin 2008, la population a été associée au choix :

88 noms nous ont été proposés. Le Conseil, par 11 voix décide de retenir « la grange aux livres », 5 voix pour « havre des livres » (MM. Flambard, Martine, De Smet, Malenfant, Leforban), 1 voix pour « les pages de Montfiquet » (M. Laidet), 1 voix pour « Portmedia » (M. Lelyon).

## **AGREEMENT DES BENEVOLES DE LA BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE**

A l'unanimité, le Conseil agréé les bénévoles ci-après : Mmes Lesventes Noëlle, Auffray Caroline, Marie Karine, Lorgeaux Nadine, Coelembier Monique, Lafaye Danièle.

## **TARIFS BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE**

Le Conseil confie à la commission culturelle le soin d'étudier les tarifs à appliquer aux enfants des colonies afin de pouvoir en délibérer lors du prochain conseil.

## **COMMISSION CULTURELLE**

Monsieur Mouchel intègre cette commission.

## **RENOVATION ECOLE DU VENT**

Suite au sinistre de janvier 2008, il s'avère que des éléments qui avaient une apparence non endommagée, sont en fait hors d'usage (chaudière, moteur porte sectionnelle, consolidation hourdis).

Ces éléments demandent une prise en charge par l'assurance. Afin de ne pas pénaliser les entreprises, le Conseil, à l'unanimité, décide de proroger la durée des travaux de 6 semaines à compter de l'accord de l'assurance.

## **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE A TEMPS COMPLET**

Le Conseil, à l'unanimité, décide la création de ce poste au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour permettre d'y nommer Mme Marguerie Isabelle, promue à ce grade.

## **RENOUVELLEMENT TRAVAIL A TEMPS PARTIEL**

Le Conseil accepte, pour un an, le renouvellement de travail à temps partiel (90 %) présenté par Mme Legallais Valérie, adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe.

## **REGLEMENT INTERIEUR D'HYGIENE ET DE SECURITE**

A l'unanimité, le Conseil approuve le projet de règlement proposé par le centre de gestion. Il sera applicable à l'ensemble du personnel qui en recevra notification.

## **RENOUVELLEMENT ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**

Le Conseil décide de renouveler ce contrat qui expire au 31 décembre 2008.

Les taux de cotisation sont de 4,30 % au lieu de 5,70 % pour les agents affiliés à la CNRACL et de 1,19 % au lieu de 1,70 % pour les agents relevant de l'IRCANTEC.

## **ELABORATION D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DES RESEAUX DE LA COMMUNE**

A l'unanimité, le Conseil autorise Monsieur le Maire à :

- lancer la consultation
- solliciter l'attribution de subventions

Le contrat comprendra :

- repérage et levés des réseaux et inventaires des ouvrages
- collecte des données existantes auprès des concessionnaires
- construction d'une plate-forme informatique avec cartographie et base de données (SIG)
- élaboration d'un rapport de synthèse sur le patrimoine réseaux de la commune
- formation des services de la commune à la consultation et l'exploitation de l'outil

## **DEMANDE DE SUBVENTION POUR CLASSE TRANSPLANTEE**

A la demande de Mme Carmona, institutrice, qui souhaite organiser avec les élèves de CE1, une classe transplantée du 2 au 6 mars, pour un séjour médiéval, le Conseil accorde une subvention de 57,78 € par enfant (15 enfants de la commune sont concernés).

Les membres de la commission des écoles regrettent de ne pas avoir été informés de ce projet.

## **SERVICE D'ACCUEIL DES ELEVES EN CAS DE GREVE**

Monsieur le Maire rappelle que lorsque le nombre d'enseignants ayant déclaré leur intention de faire grève est supérieur ou égal à 25 %, il appartient à la commune d'assurer un service d'accueil.

Sur proposition de la commission des écoles, le Conseil décide de solliciter la C.C.C.I. pour mise à disposition, par convention, du personnel qui assure le périscolaire et le CLSH (M. Picot d'abstient).

## **FINANCEMENT « HAVRE DES ARTS 2009 »**

Cette manifestation était assurée par le Comité d'Animation Portbailais, qui percevait une subvention communale de 1 500 €. Cette association ne souhaite plus l'organiser en 2009. Afin de la faire perdurer, une association est en cours de formation.

Une demande de subvention va être déposée près de la C.C.C.I. puisqu'elle se déroule sur la Côte des Isles. En cas de refus, la commune s'engage à verser une subvention de 750 € pour couvrir les frais de cette manifestation, la commune de Barneville-Carteret étant également sollicitée pour la même somme.

## **INFORMATIONS DE MONSIEUR LE MAIRE**

### Remerciements

- Office du Tourisme pour l'aide apportée aux journées du patrimoine
- La C.C.C.I. pour le prêt gracieux d'une salle pour le centre multi-média (depuis le 25 septembre 2008, il est transféré dans les anciens locaux de la C.C.C.I., rue Robert Asselin)
- SARL FDM pour les travaux de rénovation effectués. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, le centre équestre est exploité par Monsieur Liotard.
- Ecole du vent pour l'aide apportée à l'étape régionale de char à voile qui s'est déroulée le 28 septembre 2008

**prochain Conseil Municipal mardi 16 décembre 2008 à 20 h 30**